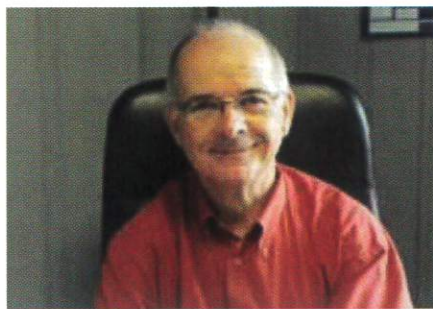


BULLETIN MUNICIPAL
Année 2018

COMMUNE DE VILLECIN

Mot du Maire



En 2017, nous avons aménagé l'accueil périscolaire dans les locaux de l'école, au premier étage.

Choix judicieux, car la fréquentation est toujours à la hausse.

Quelques chiffres :

- 15 enfants le matin.
- 20 enfants le soir.
- Et 50 enfants le midi.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. A cela, s'ajoute la possible ouverture d'une quatrième classe à la rentrée prochaine.

En cette année 2018, nous sommes beaucoup accaparés par la réalisation du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Ce document, qui sera opérationnel en 2020, définira les orientations de l'intercommunalité et de la commune pour les quinze prochaines années.

Développement des zones d'activités, création de zone d'habitation ou centralisé avec l'utilisation des « dents creuses », pression foncière, voies douces... sont les expressions usuellement employées.

Au fil de l'avancée, la population sera informée.

Bonne lecture de l'information communale.

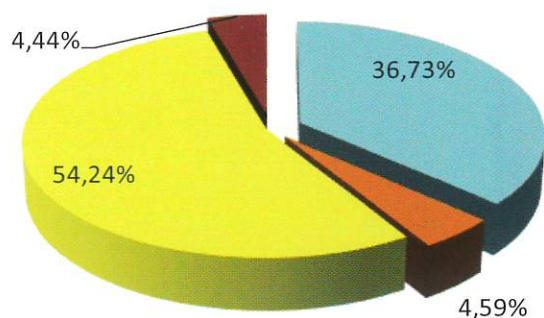
Le Maire,

Dominique Jeannier

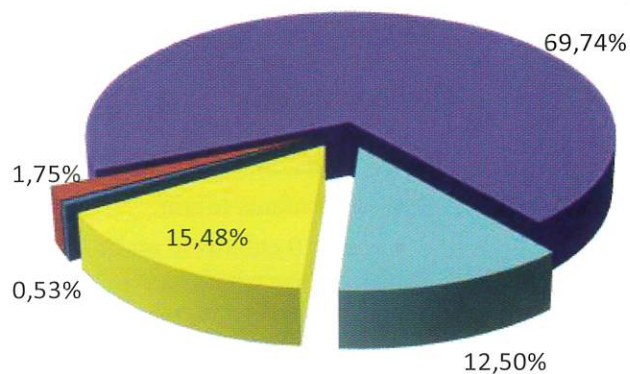
COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2017 - Budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Montant
Charges à caractère général	106 678,61 €
Charges de personnel communal	13 324,00 €
Autres charges de gestion courante <i>(contributions CCGP pour secrétariat interco - centre technique interco et RPI, indemnités, subventions aux associations)</i>	157 515,08 €
Remboursements intérêts emprunts	12 884,09 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES	290 401,78 €

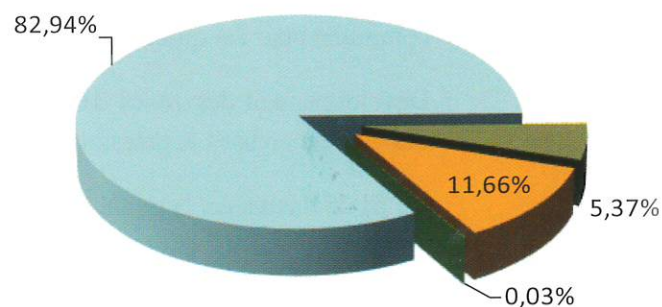


RECETTES	Montant
Produits exceptionnels <i>(vente tables école - remboursement assurance)</i>	2 161,93 €
Produits des services <i>(travail en régie buget eau - remboursement charges location salle)</i>	7 092,42 €
Impôts et taxes	283 278,83 €
Dotations et participations	50 792,62 €
Autres produits <i>(location salle - terrains, reversement excédent budget bois)</i>	62 893,77 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES	406 219,57 €

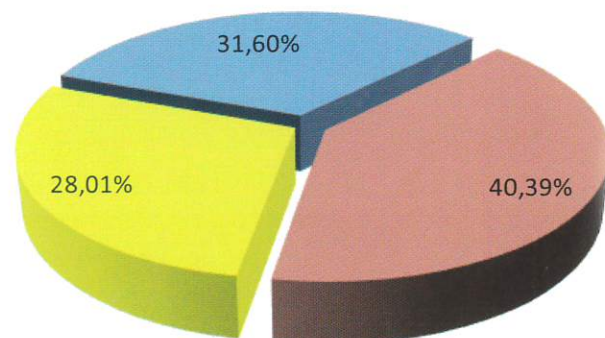


SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Montant
Subventions d'équipement versées	166,49 €
Travaux <i>(périscolaire, rénovation éclairage public, mur église)</i>	471 185,18 €
Equipement <i>(panneaux signalisation, mobilier et équipement périscolaire, illuminations Noël)</i>	30 534,91 €
Remboursement capital / emprunts	66 227,11 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES	568 113,69 €



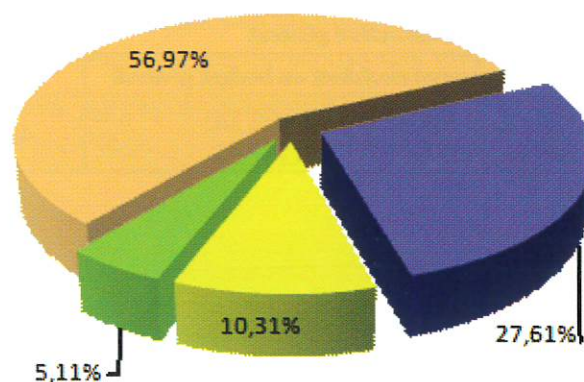
RECETTES	Montant
Subventions d'investissement	174 648,29 €
Emprunt <i>(prêts aménagement périscolaire)</i>	197 000,00 €
Dotations <i>(fonds compensation TVA - affectation du résultat)</i>	251 840,05 €
TOTAL RECETTES REELLES DE D'INVESTISSEMENT REALISEES	623 488,34 €



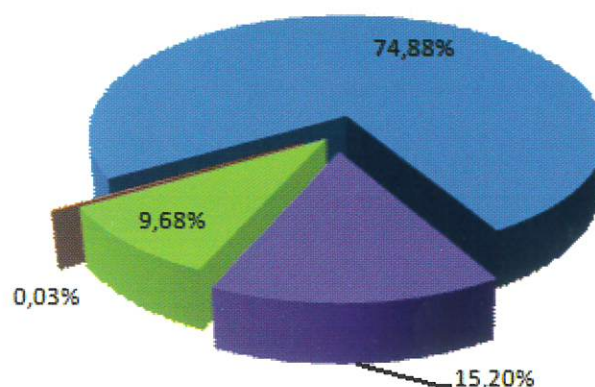
COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2017 - Budget Eau

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES	Montant
charges à caractère général (y compris achat de l'eau)	16 717,28 €
Redevance Pollution Agence de l'Eau	8 100,00 €
autres charges de gestion courante	3 024,37 €
Remboursement intérêts emprunts	1 500,76 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION REALISEES	29 342,41 €



RECETTES	Montant
Vente d'eau	41 939,10 €
Redevance pollution	8 512,82 €
Abonnements part fixe	5 418,93 €
Fermeture compteurs	15,00 €
Autres produits de gestion courante	119,75 €
TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION REALISEES	56 005,60 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

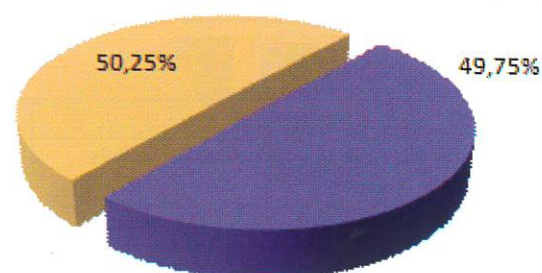
DEPENSES	Montant
Remboursement capital / emprunts	9 196,35 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES	9 196,35 €

RECETTES	Montant
Dotations (fonds compensation TVA - affectation du résultat)	9 600,23 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES	9 600,23 €

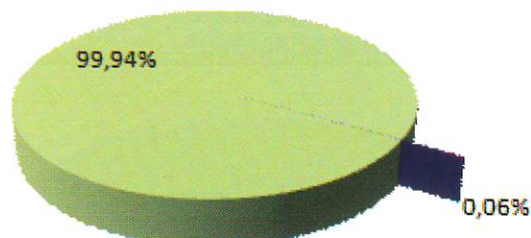
COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2017 - Budget Bois

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Montant
Charges à caractère général	22 223,91 €
Reversement excédent au budget général	22 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES	44 223,91 €

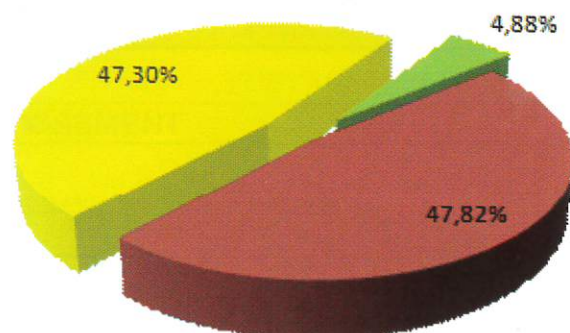


RECETTES	Montant
Coupes de bois	79 948,84 €
Menus produits forestiers	50,00 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES	79 998,84 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Montant
Travaux sylvicoles programme 2016 solde	7 837,00 €
Travaux sylvicoles programme 2017	7 752,50 €
Mobilier parcours découverte	800,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES	16 389,50 €



A noter : pas de recettes en investissement dans ce budget.

ENDETTEMENT (situation tous budgets confondus)

	2016	2017	2018	2019	2020	
A	Dettes en capital au 01/01/N	504 255,62 €	442 881,69 €	564 458,23 €	486 826,39 €	332 179,21 €
B	Population totale	614	633	651	657 ★	663 ★
C= A/B	Encours de la dette/hab	821,26 €	699,66 €	867,06 €	740,98 €	501,02 €
D	Annuité de la dette	78 526,14 €	78 108,31 €	90 126,83 €	164 809,69 €	84 248,35 €

QUELQUES CHIFFRES CLES POUR 2018

Le budget 2018 est un document **PREVISIONNEL**, établi notamment avant que soit connu le montant des marchés pour la réalisation des opérations d'investissement. L'inscription d'une dépense ne signifie pas qu'elle sera réalisée. En matière budgétaire, les prévisions sont toujours envisagées avec prudence. Les dépenses sont surévaluées alors que les recettes sont sous-estimées.

Ainsi, lors de la présentation du **compte administratif** qui concerne les dépenses réalisées et les recettes perçues, il ne peut y avoir que des dépenses minorées et des recettes en augmentation par rapport aux prévisions.

Budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	433 067,00 €
Total des recettes réelles prévues	412 967,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	749 600,00 €
Total des recettes réelles prévues	714 091,00 €

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 23 mars 2018, de maintenir les taux des taxes d'habitation, foncier non bâti et d'augmenter de 2% le taux d'imposition de la taxe foncier bâti. De ce fait, le produit attendu pour l'ensemble des taxes foncières (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) se monte à 136 095 €.

Détail des principales dépenses d'équipement prévues	
Enfouissement réseaux rue Louvière	216 718,00 €
Enfouissement réseaux rue principale et traverse	156 534,00 €
Mise aux normes trottoirs, sécurisation arrêt bus et voirie rue principale	100 000,00 €
Ventilation école	50 000,00 €
Réfection sols salle de motricité (école)	14 000,00 €
Stabilisation accotements route de la Vrine	8 000,00 €
Autolaveuse - salle des fêtes	4 800,00 €
Défibrillateur	3 000,00 €
Total :	553 052,00 €

Budget Eau

SECTION D'EXPLOITATION	
Total des dépenses réelles prévues	67 665,00 €
Total des recettes réelles prévues	53 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	38 887,00 €
Total des recettes réelles prévues	3 455,00 €

Pour l'année 2018, le prix du m3 d'eau s'élève à 0.90 € auquel s'ajoute la part fixe d'un montant de 15 € et 0.29€ de taxe reversée à l'Agence de l'Eau.

Budget Bois

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	82 126,00 €
Total des recettes réelles prévues	90 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	2 730,00 €
Total des recettes réelles prévues	16 389,00 €



Contre les cambriolages,
les bons réflexes!

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Madame, Monsieur,

La communauté de brigades de Pontarlier étend l'opération tranquillité vacances sur son secteur, sur l'année complète.

A cet effet, vous pouvez, vous renseigner et vous inscrire auprès des brigades PONTARLIER – LEVIER et FRASNE, tout au long de l'année afin que votre domicile soit surveillé par les gendarmes lors de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter directement à brigade de gendarmerie :

- Pontarlier, 4 rue du Moulin PARNET
- Levier, 10 rue de la Douet
- Frasné, 2 rue des Contours

Ou en téléphonant au 03.81.39.06.60 // 03.81.89.51.17 // 03.81.89.71.17

VOUS ETES VICTIME OU TEMOIN D'UN CAMBRIOLAGE APPELEZ LE :

17 OU **112**

Votre appel peut-être déterminant pour interpellier les cambrioleurs.



QUELQUES CONSIGNES PRATIQUES

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentif à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...) vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'information sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie. « Tranquillité vacances ».
- Signalez à la gendarmerie tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent lors du cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes.
- Déposez plainte (munissez-vous de votre carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les gendarmes restent à votre service, demandez-leur conseil.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DES BRIGADES DE GENDARMERIE

PONTARLIER

- ▶ Les mardis et jeudis de : 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.
- ▶ Le dimanche : De 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

FRASNE

- ▶ Les lundis et vendredis de : 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

LEVIER

- ▶ Les mercredis et samedis de : 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

**En dehors des horaires d'ouverture, une permanence téléphonique est assurée
7jours / 7 et 24 heures/24, au numéro d'urgence 17.**



L'élagage des plantations à l'aplomb des routes

Les plantations qui débordent sur les voies communales peuvent constituer un danger pour la circulation, les voitures en stationnement et les usagers. Dans ce cas, et dans l'hypothèse où, après mise en demeure, les propriétaires n'ont pas procédé à l'élagage, le Maire, peut faire procéder à l'exécution forcée de travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée de plantations sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Les frais sont alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents (article L ;2212-2-2 du code général des collectivités territoriales).



Tondre sa pelouse... Oui, mais à quelle heure ?

Pour la quiétude du voisinage, **MERCI** de respecter les heures de l'usage de matériels de jardinage ou de bricolage **bruyants**.

Pour VUILLECIN ils sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30.
- Samedi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures 30.
- Le Dimanche et les jours fériés de 10 heures à 12 heures.



Balayage des trottoirs

Deux fois par an, les agents de la CCGP, à la demande de la commune, procèdent au balayage des rues et trottoirs par les agents de la CCGP. Toutefois, nous vous invitons à entretenir le trottoir devant votre habitation.

Un geste citoyen pour le bien vivre de tous.

Chats suffit !



Les chats « SDF » :

Représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Ces animaux souffrant parfois de malnutrition et de maladie. Ils Prolifèrent de façon exponentielle sur notre territoire !

Deux chats peuvent devenir 25 en un an !

Un conseil : éviter de nourrir les chats errants afin de ne pas les maintenir vers les habitations. Se rapprocher de la SPA pour une stérilisation groupée et autre moyen pour contenir les populations.

C ô t é e n v i r o n n e m e n t

Bientôt Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi)

POURQUOI LA TAXE INCITATIVE ?

- C'est un objectif national de généralisation : Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (qui concerne la préservation de l'environnement).
- Pour développer un système plus juste et équitable : c'est le principe du « producteur - payeur » qui s'applique : moins vous jetez, mieux vous trie et plus vous maîtrisez votre facture.
- Pour diminuer le tonnage des ordures ménagères enfouies et/ou incinérées.

Alors prenez l'habitude dès maintenant de :

- Triez vos déchets. Les plastiques, cartons, verres, boîtes de conserve sont à déposer dans l'un des trois points d'apports volontaires installés place de la mairie, près des vestiaires du foot ou rue de Fontenelle.





Quelle bibliothèque ? A Vuillecin ? Pour faire quoi ?

Une bibliothèque est un hôpital pour l'esprit - Proverbe égyptien

Pourtant on n'y vient pas en ambulance !

Où se trouve la bibliothèque ? *Dans le bâtiment de l'école, au premier étage.*

Quand peut-on s'y rendre ? *Les mercredis en période scolaire de 16h30 à 18h30 et en congés scolaires de 17h30 à 18h30.*

Qu'y trouve-t-on ? *Quelques bénévoles ... et des livres, des idées ...*

Il existe un fond propre appartenant à Vuillecin enrichi par les dons et deux fois par année par des achats selon les suggestions ou goûts des lecteurs.

La médiathèque départementale nous prête un fond renouvelé deux fois par an grâce au bibliobus.

Les prêts sont gratuits pour les habitants de Vuillecin !

La bibliothèque a fait « portes ouvertes » lors de l'inauguration du périscolaire en début d'année scolaire. Elle a reçu de ce fait des visites inattendues et fait plusieurs inscriptions. Les enfants de Dommartin concernés par le périscolaire ainsi que leurs parents ont pu s'inscrire dans les mêmes conditions de gratuité que ceux de Vuillecin.

Les enfants trouvent des livres pour eux dans un présentoir à leur hauteur. Ils apprennent à choisir, à fouiller ... Si les parents sont patients et disponibles, leurs enfants peuvent écouter la lecture de leur choix à haute voix. En effet de 17h à 17h30 les mercredis en période scolaire, il y a de l'animation pour les enfants : lecture à voix haute et atelier kamishibaï*.

Qu'est-ce ce mot curieux ?

*Kamishibaï signifie littéralement : « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un **butaï** (*théâtre en bois*), à trois portes. Un kamishibaï est composé d'un ensemble de planches cartonnées numérotées, racontant une histoire. Chaque planche met en scène un épisode du récit, le recto pour l'illustration, le verso réservé au texte dit par le narrateur. Les planches sont introduites dans la glissière latérale du butaï dans l'ordre de leur numérotation.

A Vuillecin, trois enfants de 4 à 7 ans ont participé à un atelier « kamishibai ». Les décors des histoires à raconter ont été coloriés par les enfants et des sortes de marionnettes confectionnées. Quatre histoires ont pu être réalisées : la baleine et le petit poisson ; Mischka, un conte russe de Noël ; Kifédébuldanlo, une histoire africaine et Paco, le vaillant petit éléphant.

Deux contes ont été racontés à l'école avant Noël et les deux suivants seront proposés pour la fête de l'école en fin d'année.



Geneviève entourée d'Anna, Julia et Evan sont heureux de vous présenter leur « théâtre de papier ».

Vous aussi, vous pouvez rejoindre l'équipe des bénévoles ! Et vous seriez les bienvenus à venir partager vos « coups de cœur » avec des lecteurs et l'équipe de bénévoles. Cette rencontre se fait le premier mercredi du mois à 18h30 après l'ouverture de la bibliothèque.

Les bénévoles : Colette GROSJEAN, Jean ELISABETH, Geneviève MARGUET, Yolande JEANNIER, Éliane DIMIER-VALLET.



CLUB DES JONQUILLES DE L AMITIE

*Le club a perdu une de ses
fidèles adhérentes,*

Hélène MUNIER.

*Elle s'est éteinte à son
domicile le 21 avril dernier.*

*Nos sincères pensées
accompagnent ses enfants.*



En 2017, le club a enregistré 79 adhérents avec une augmentation croissante sur les dix dernières années. La cotisation annuelle est de douze euros.

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

- Président, Yves Dalloz
- Trésorière Lucienne Laurence
- Trésorier adjoint : Jean louis Gintz
- Secrétaire, Colette Maire
- Secrétaire adjointe Claudine Leclerc

Le Club, s'est réuni tout d'abord en novembre pour partager ensemble, une choucroute à la salle de convivialité de Vuillecin. Puis en janvier autour de la galette des rois.

Les nouvelles Reines et Rois du Club 2018



En février fut programmée une sortie raquette qui devint une promenade au clair de lune à cause du déficit de neige. La soirée continua avec une raclette qui réunit une cinquantaine de personnes. En mars le club organisa le tarot inter clubs de l'amitié qui a accueilli 92 joueurs.

Le club remercie tous les donateurs qui ont permis l'organisation de ce tarot dont : le garage Peugeot à Pontarlier, les entreprises Jura filtration, Décor Métal, Colinet, Boucard, Bétontec, Prestanet, JMG, Carrelages Prince, France Bonhomme ; les fromageries Badoz, Napiot et celle de Doubs ; les produits du Sauget, la boulangerie la Comtoise et les assurances « Léo et associés » à Doubs.

En mars le club s'est uni au club de Doubs pour se rendre en bus à Montfort afin de déguster un repas « grenouille » et de passer un agréable moment de danse.

Une visite au musée « Vie d'Antan » à Montlebon a eu lieu le 24 mai et l'année se terminera à la Maison forestière de Vuillecin le 21 juin à midi avec grillades et jeux, sûrement agrémentés d'un air d'accordéon joué par Bernard Jacquot que nous remercions pour toutes les manifestations où il n'oublie pas d'apporter son instrument.

A tous les retraités nous lançons une invitation :

Venez nous rejoindre, le jeudi dès 14 heures pour marche, jeux de boules, vélos, cartes et pour les sorties ou repas de l'année.



Tout d'abord **un grand Merci** à nos municipalités pour leur soutien financier et technique et pour le prêt de salle. Cela permet à nos jeunes de pratiquer leur sport favori toute l'année.

Grâce au groupement de l'Arche, que l'on soit débutant ou confirmé, fille ou garçon, le club permet à tout le monde d'intégrer une équipe qui lui correspond quel que soit son âge, en belle saison sur les stades de VUILLECIN, HOUTAUD, CHAFFOIS, BULLE ET CHAPELLE D'HUIN et l'hiver au gymnase du collège de Doubs.

Nos équipes de jeunes de 5 à 17 ans obtiennent de bons résultats sportifs avec la mise en commun des compétences de nos éducateurs. Certains licenciés ont été appelés en stage régional, ce qui valorise leur progression.

Ce printemps, le foot a repris à Vuillecin. Les équipes jeune, les seniors ainsi que les vétérans ont repris le chemin des terrains. Après un hiver long et humide le terrain a bien absorbé les grandes quantités d'eau tombées et permet aux joueurs de pratiquer dans des conditions idéales. Il est prévu cet été d'étaler le sable stocké à côté du stade afin de reboucher les quelques inégalités du terrain. Cette année, le club compte un grand nombre de jeunes licenciés que ce soit masculin ou féminin, ce qui permet de voir le futur du club de façon positive.

Notre équipe senior qui est en reconstruction a montré beaucoup de points positifs en cette 1ère partie de saison. Souhaitons que ces joueurs gardent cet état d'esprit et obtiennent de bons résultats jusqu'à la fin de la saison.

L'équipe vétérans a un calendrier de matchs rempli jusqu'à l'été. Souhaitons-leur de se faire plaisir et de continuer d'obtenir de bons résultats.

Bref le foot à VUILLECIN se porte bien !

N'oublions pas de remercier l'ensemble des dirigeants, tous bénévoles, pour leur implication de tous les instants.



Ci-dessus notre groupe de joueuses au tournoi en salle.



Tagada & compagnie a terminé l'année scolaire 2016-2017 par la vente du papier stocké tout au long de l'année grâce au tri des habitants des deux villages, et même plus ! Sans oublier la kermesse au Terrier de Dommartin qui reste notre objectif principal.

Rentrée 2017 - 2018

En septembre, les activités ont repris avec un nouveau bureau et une nouvelle présidente : Madame **Valérie Perrin**. Quelques nouveaux parents ont rejoint également les rangs de l'association.

Comme l'année dernière, à la soirée de Noël en partenariat avec l'association de la St-Martin de Dommartin, petits et grands ont pu admirer la descente de Saint Martin depuis le clocher de l'église. La vente de sapins et une petite restauration ont agrémenté la soirée sans oublier, bien sûr, le passage du **Père-Noël** !

Au cours de cette période, une vente d'escargots a été proposée aux habitants des 2 villages.

Nous avons également contribué au financement de la sortie cinéma pour les classes élémentaires.

En février 2018, nous avons participé au carnaval organisé par l'association CESAMH. Nous avons traversé les communes de Vuillecin, Dommartin et Houtaud. Le thème retenu était les chevaliers.

Reste pour terminer l'année scolaire, la collecte du papier par Préval, la benne a été installée, à Vuillecin le week-end du 27 mai.

La kermesse aura lieu cette année **le samedi 9 juin** avec repas le midi (*à réserver à l'avance pour ceux qui le souhaitent*) et animations pour les enfants.

Pour finir, une animation pêche et un pique-nique devraient s'organiser.

Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent d'une façon ou d'une autre dans cette association et qui permettent au final l'organisation de la kermesse que nos enfants attendent maintenant avec tant d'impatience.



LES MAINS CREATIVES DE VUILLECIN

Nous serons présentes au vide grenier organisé par l'ASLV le **26 Août 2018** à Vuillecin.

Pour soutenir notre association, n'hésitez pas à venir déguster nos crêpes et /ou apporter vos dons pour garnir notre stand des objets que vous ne voulez plus (*livres, vaisselle, bibelots etc...*).

Pour tout dépôt merci de prendre contact au **06.88.80.84.93**.

Les mains créatives de Vuillecin

Nos activités se déroulent au 2^{ème} étage de la mairie, les :



Lundi 14h à 17h – PEINTURE- (2^{ème} étage de la mairie).



Mardi et vendredi 14h à 17h – PATCHWORK- (2^{ème} étage de la mairie).

N'hésitez pas à venir nous rejoindre à la rentrée prochaine !



Rétrospective de l'année 2017

- ▶ **Le samedi 17 juin 2017** l'AVPEC a organisé une journée découverte du lac du MORAY, afin de faire découvrir cet endroit très apprécié, un pique-nique sorti du sac avec barbecue était organisé avec une petite exposition.
- ▶ **Le 23 juin l'AVPEC** avait convié Monsieur Arthur BARBIER pour nous faire découvrir la voie antique de La Vrigne, ce fût une matinée enrichissante sur les voies de communication autour de notre village. Nous sommes à votre disposition si cela vous intéresse !
- ▶ **Le dimanche 24 septembre 2017** : après de nombreuses années de labeur, les travaux de la chapelle se sont terminés et l'inauguration de la chapelle a eu lieu. Après la messe tout le monde s'est retrouvé à la chapelle pour une bénédiction de celle-ci puis le pot de l'amitié a été offert. Tous les habitants du village étaient cordialement invités ainsi que toutes les personnes qui ont aidé à la rénovation. Sans l'intervention de l'AVPEC que serait devenue cette chapelle ? maintenant nous espérons qu'elle est une des fiertés du patrimoine de notre village. Une signalétique devrait être mise en place cette année.



Cette année 2018

Le Moray depuis le mois de mars est passé en « **no kill** » « **pas tuer** » donc il n'y a plus de prélèvement de poissons dans ce lac, les poissons sont relâchés, ce qui préserve encore plus ce petit havre de paix.

Un projet d'observatoire est à l'étude et la lutte contre Le Solidage en compagnie de l'ACCA se poursuit chaque année et nous sommes satisfaits du résultat, mais il faut persévérer pour pouvoir espérer un jour l'éradiquer du secteur.

L'AVPEC cette année entamera la réfection de la Vierge en bas du village et la réfection de la mare au sentier de la Chire.

JAUNOTTE est de retour et cette fois ci elle nous fait découvrir la faune, ce petit film a été projeté à la maison de retraite de Pontarlier et le sera pour les écoles de Vuillecin et Dommartin.



Egalement, pour le 11 novembre en partenariat avec la municipalité, les anciens combattants et les écoles, l'AVPEC participera à la commémoration du 11 novembre 1918.

Par décision commune, le 100^{ème} anniversaire de l'armistice aura lieu le samedi 10 novembre afin que chacun puisse se rendre s'il le souhaite aux grandes manifestations des communes alentours.

En projet : un petit film avec les écoles pour mettre à l'honneur nos poilus et une exposition ...

Si vous possédez des documents sur cette période. (Photos de famille 1900 1918, photos du village etc...) nous serions ravi d'en prendre connaissance.

Le détail de cette journée de commémoration vous sera communiqué par la municipalité avec un programme distribué dans les boîtes aux lettres fin octobre.

CESAMH

Collectif d'Entraide et de soutien Aux Malades et aux Handicapés



L'association CESAMH créée en 2013, Présidée par Gilles Panza, est dorénavant bien implantée dans le territoire. Ses nombreuses actions ont permis de donner un coup de pouce aux bénéficiaires.

- 2013 : Achats de deux dual-ski pour Apach Evasion (Métabief) et ADAPEI (Pontarlier)
- 2014 : Séjour vacances pour les paralyés de France – Aide au démarrage pour Accompagner la Vie – AFM , Téléthon. (Pontarlier)
- 2016 : Langue des Signes bénéficiaire : Sourd et Malentendants
- 2017 : Matériels numériques bénéficiaire : IME accès à la communication
- 2018 : Soutien thérapeutique pour Bastian âgé de 4 ans et résidant à Montbenoît (soutien financier pour ses déplacements et ses soins).
- Achat de matériel pour Brice, âgé de 25 ans et résidant au Val d'Usiers.

CESAMH se projette déjà en 2019

- Accompagnement pédiatrie avec Rire de Héros.
- Déplacements et soins pour Mélina âgée de 12 ans et résidant à La Longeville.
- Participation au carnaval de Houtaud et Pontarlier.
- Soutien thérapeutique pour Bastian de Montbenoît. (Soutien financier pour ses déplacements et ses soins).

De nombreuses manifestations sont organisées pour récolter des fonds, les bénéfices sont entièrement reversés, non pas sous forme de dons, mais par le règlement d'une facture d'achat validée et choisie communément avec nous.



La soirée Cabaret, a rassemblé 907 convives et 47 intervenants des 5 groupes (bénévoles), les bénéficiaires Bastian et les Sourds et Malentendants.

Les membres du bureau : Gilles PANZA ; Roland VANNOD ; Laurence RACLE ; Chantal LECLERC ; Dominique LECLERC ; Claudine LECLERC ; Irène GOMEZ ; Adeline MOREL ; Nicolas MOREL ; Roger GUINCHARD.



Après 3 années d'absence, l'ASLV, vous donne rendez-vous pour son vide grenier, dans les rues du centre du village.

Une date à retenir :

Dimanche 26 août 2018

Les modalités d'inscription et le détail de la journée vous seront communiqués par flyer en juin 2018.



VUILLECIN 2018

ACCA Vuillecin

ACCA Vuillecin



La saison 2017-2018 fut belle pour l'exercice de la chasse. Les prélèvements ont été en rapport avec la population de gibier présente sur le territoire de la commune.

La présence plus importante du lièvre se confirme année après année ce qui est encourageant après six années de fermeture totale de la chasse de cet animal.



Sécurité

La sécurité des chasseurs et de tous les utilisateurs de l'espace communal est la priorité des chasseurs de l'ACCA. A cette fin, des pancartes « chasse en cours » sont systématiquement mises en place lors de chasses collectives organisées par l'ACCA.



Urgences, besoins de soutien ou demandes d'information voici les principaux contacts pour vous répondre

Vie pratique

MAIRIE DE VUILLECIN
25300 VUILLECIN
03.81.39.41.13
www.vuillecin.fr

Permanences secrétariat : lundi et mercredi de 14 h à 18 heures et le vendredi de 9 h à 12 heures

Email : mairie.vuillecin@wanadoo.fr

Location salle de convivialité : Madame MUSIC : 06.07.84.44.87 – tous les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 14 à 16 heures – le mercredi de 14 heures à 19 heures.

- **Bibliothèque** : *Les mercredis en période scolaire de 16h30 à 18h30 et en congés scolaires de 17h30 à 18h30*
- **Déchetterie** : tous les habitants de la commune bénéficient du service de la déchetterie pour cela il faut retirer un badge à la CCL sur présentation de la carte grise
- **CCGP** : 03.81.39.40.02
- **Correspondante EST Républicain** : L.Invernizzi 03.81.46.63.08

Urgences

- **SAMU** : 15 (urgences médicales)
- **Pompiers** : 18 (urgences graves)
- **Gendarmerie** : 4 rue du Moulin Parnet – 25300 PONTARLIER : 03.81.39.06.60
- **Numéro d'urgences dédié aux personnes sourdes et malentendantes** : 114
- **Numéro d'urgence européen** : 112 (centre de secours le plus proche du lieu d'appel)
- **Centre anti-poison** : 03.81.39.06.60
- **Pharmacies de garde** : se renseigner auprès du commissariat en se munissant d'une ordonnance

Soutien

- **Aides aux victimes** (violence, accident, discrimination, vol...) : 08 842 846 37 (7j/7 de 9h à 21h)
- **Drogue alcool tabac info service** : 0 800 23 13 13
- **Violences conjugales infos** : 3919
- **Allo enfance maltraitée** : 119
- **Cancer Info Services** : 0 810 810 821